

## un.e Chargé.e de mission en Coordination Pédagogique (H/F)

OFFRE d'EMPLOI

<http://www.irtshdf.fr/>

CDD remplacement – temps plein – à pourvoir en Janvier 2025 (asap)  
Affectation : Site Métropole Lilloise - Localisation indicative : Loos (59)  
– poste accessible aux personnes en situation de handicap –

Organisme de formation implanté en Hauts-de-France sur 5 sites (59-62), relevant d'une Association loi 1901, appliquant la CCN66, fort d'une expérience de +40 années, l'IRTS forme chaque année environ 4300 étudiants et apprentis aux métiers du social et du médico-social ainsi que 3400 professionnels en formation continue ou parcours VAE. L'IRTS assure également la mise en œuvre de marchés publics, en particulier dans le domaine de la petite enfance (CD59). En privilégiant transversalité et modes de professionnalisation adaptés aux enjeux des secteurs professionnels, l'IRTS prépare aux certificats et diplômes (du niv. 3 au niv. 7) en Intervention Sociale avec le concours de 220 salariés permanents et 1200 intervenants occasionnels, pour un CA de 16M€/an

### ➤ **Mission :**

---

Sous l'autorité de la Directrice des Formations Continues Missions, le/la Chargé.e de mission :

- Pilote et promeut des dispositifs de formation continue (à titre indicatif : dispositifs Intra, Inter, FQ, PAP, ...);
- Participe à l'analyse du besoin et à la conception des dispositifs pédagogiques;
- Développe des moyens pédagogiques cohérents et adaptés aux besoins;
- Propose et coordonne une équipe pédagogique d'intervenants occasionnels.

### ➤ **Activités essentielles :**

---

- Accueillir, orienter, accompagner employeurs, salariés, financeurs, dans la construction de parcours de formation;
- Construire des produits pédagogiques et coordonner des modules de formation adaptés selon les évolutions pédagogiques, sociales, économiques, techniques;
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe pédagogique (formateurs, intervenants, prestataires, assistantes);
- Effectuer le suivi pédagogique des stagiaires, établir les bilans de formation et les transmettre aux employeurs et financeurs;
- Elaborer des stratégies et tisser un réseau permettant une veille sur les besoins en formation du secteur professionnel;
- Concevoir une offre de formation dans le respect de la réglementation, en cohérence avec les besoins du secteur professionnel;
- Suivre et contrôler la conformité administrative et financière des actions de formation;
- Concevoir ou adapter, et mettre en œuvre, un processus d'évaluation des formations et en réaliser l'analyse;
- Initier ou collaborer à des projets de communication autour de l'offre de formation continue;
- Produire des réponses aux appels d'offre ou appels à projet.

### ➤ **Profil : Diplômes, expérience professionnelle et prérequis**

---

- Cet emploi est accessible avec un titre ou diplôme de niveau 6 (anciennement II) minimum de type master 1 ou équivalent (niveau 6 de qualification requis), complété par une expérience professionnelle significative sur le même type de fonction, idéalement dans le champ de la formation continue
  - Le candidat doit maîtriser l'outil informatique et bureautique (pack office); il fait preuve d'un bon niveau rédactionnel, et de capacités relationnelles et organisationnelles éprouvées en équipe;
  - Le candidat présente de bonnes connaissances des enjeux entourant la formation professionnelle; une expérience pédagogique, voire FOAD, serait appréciée. Langue française et permis B exigés
- **Position statutaire** : annexe 6 de la CCN 66 (IDCC 0413) – grille « Cadres Classe 3 » – brut (hors Ségur) minimum 2829€/mois porté, par exemple, à 2914€ pour un candidat présentant 3 ans d'ancienneté sur le même type de fonction (salaire évolutif jusqu'à 3621€ bruts après 28 ans d'ancienneté sur le même type de fonction, selon dispositions de la CCN66)
- **Avantages** (indicatifs) : • Prime Ségur (238€ bruts mensuels 1 etp) • 3 jours de congés supplémentaires au cours de chacun des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres civils • Accord ARTT prévoyant 22 jours de repos RTT / an en contrepartie d'un travail réparti sur 39h hebdo • Fermeture pour congé aux vacances de Noël, vacances d'Hiver (2<sup>ème</sup> semaine zone B), vacances de Pâques (2<sup>ème</sup> semaine zone B), vacances estivales (4 semaines) • Titres restaurant (VF 10€ avec participation Employeur et Cse 6€) • Chèques cadeau Noël et Chèques vacances (sous conditions) • Accès aux Activités Sociales & Culturelles organisées par le CSE (sous conditions) • Mutuelle • Télétravail • Prise en charge employeur 50% sur abonnement transports en commun • Accès à la formation
- **Modalités de candidature** : Les candidatures (CV+LM) sont à adresser à la DRH exclusivement par courriel à [drh@irtshdf.fr](mailto:drh@irtshdf.fr) sous la référence « CMFC2501CDD » citée en objet du mail, dans les meilleurs délais. Une commission ad hoc se réserve le droit de s'entretenir avec les candidats.

B. COPPIN,  
Directeur Général

